



Compte-rendu de l' **ASSEMBLEE GENERALE du 13 FEVRIER 2021**

(en visio-conférence Zoom)

Après pointage des membres présents et des pouvoirs reçus, l'assemblée générale 2021 de l'association ASMA a été déclarée ouverte à 14h40, par M. Lahcen Ghamnoui, et pouvant statutairement délibérer.

Mmes Fatma Adda, conseillère régionale d'Occitanie et Françoise Casalé, vice-présidente du Conseil Départemental du Gers, ont également participé à cette réunion à distance, et renouvelé leur soutien aux actions menées.

A- LES BILANS 2020

A-1. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Dans son intervention, Lahcen Ghamnoui a rappelé le contexte des actions menées l'année dernière, les contraintes sanitaires ayant beaucoup impacté le programme prévisionnel adopté lors de notre dernière Assemblée Générale : pas de mission sur place, pas de renouvellement de notre boutique, mais toujours des contacts réguliers avec nos partenaires sur place.

Des satisfactions ont été toutefois enregistrées, tant sur le volet Communication (nouvelle *Lettre d'ASMA*), que dans la recherche de financements. Aussi, le président a adressé des remerciements à l'équipe qui l'entoure, aux adhérents et aux partenaires qui soutiennent ces actions solidaires.

Il clôtura son rapport avec une pensée pour Charly Garrigos, adhérent et soutien de la 1ère heure, qui nous a quitté en 2020.

A-2. RAPPORT D'ACTIVITE

Il a été présenté par Jacques Lesponne, en tant que Secrétaire de l'association, en accord avec Lulu Muniente, adjointe, toujours fortement mobilisée pour de nombreuses tâches durant l'année.

Structuré en deux parties, ce bilan d'activités a ainsi détaillé plusieurs rubriques :

*** Les actions 2020 :**

- relations fréquentes avec les amis de N'Zala ;
- les recherches de financements, avec la préparation de dossiers (description, devis, ..) et les contacts avec les financeurs ;
- la communication : la Lettre trimestrielle, les articles pour la presse, le site internet, le totem, les marque-pages, les stands de septembre, le projet de ciné-rencontre à Masseube, ..
- les réponses aux sollicitations,...

*** Le fonctionnement 2020 :**

- les réunions régulières du Bureau ;
- les démarches administratives et les contacts locaux (Pharmacie Humanitaire Internationale,..) ;
- la participation aux réseaux régionaux: Occitanie Coopération, COSIM Occitanie-Pyrénées.

A-3. RAPPORT FINANCIER

Jo Muniente, trésorier, a présenté en détail l'ensemble des mouvements financiers effectués en 2020. On retiendra de ce bilan financier :

- **les recettes** diversifiées : adhésions, dons, subventions Etat (FDVA), Collectivités locales (conseil régional, conseil départemental, mairie de Masseube), Secours Populaire-Gers et Fondation

Engagés Solidaires....

- **les dépenses** : la prise en charge des travaux (sécurisation des canaux, station de pompage d'eau potable), l'aide à la scolarisation d'enfants, et les frais de fonctionnement [qui représentent 6 % des dépenses].

Au final, l'année 2020 s'est terminée avec un solde positif de + 6.836,14 € .

→ **Soumis aux votes, ces 3 rapports (moral, d'activité et financier) sont adoptés à l'unanimité.**

*

B- LES PERSPECTIVES 2021

B-1. PROGRAMME D'ACTIVITES

Toujours dans le même esprit d'aide solidaire, l'association mènera ses actions selon les mêmes démarches :

- de relations avec les amis de N'Zala, avec notamment la perspective d'une mission sur place, si les conditions sanitaires le permettent cette année ;
- de recherche de financements, en priorité pour la tranche 1 du forage d'Aït Kharrou, et aussi en complément des financements acquis pour l'équipement de plusieurs laveries ;
- de communication, avec surtout la refonte du site internet, et des initiatives locales (ciné-rencontre, randonnée solidaire,..)
- d'accompagnement de nouveaux projets, comme ceux de « La petite école de Mamilou » (Tachouires), avec différents établissements scolaires d'ici et de là-bas (selon accord à obtenir pour des apprentissages « Français Langue Etrangère »).

S'agissant du fonctionnement interne, seront réalisées les réunions du Bureau, les démarches administratives (notamment rescrit fiscal), l'élaboration d'un règlement intérieur. Bien entendu, la participation d'ASMA aux réseaux régionaux sera poursuivie, ainsi que son implication dans la vie associative locale.

B-2. BUDGET PREVISIONNEL

Selon une présentation analytique, le projet financier a été détaillé, s'organisant en plusieurs parties : les investissements, les financements, la communication, le fonctionnement, les autres actions,... Le budget prévisionnel 2021 est proposé en équilibre à hauteur de 22.028 €.

Le montant de l'adhésion 2021 est maintenu à 20 € par personne.

→ **Soumis aux votes, ces 2 rapports (activités et budget) sont adoptés à l'unanimité.**

* *

C- ELECTION DU BUREAU 2021

Il a été procédé à l'élection des membres du Bureau 2021, compte-tenu des candidatures déclarées. **Ont ainsi été élu·e·s, à l'unanimité,** aux différents postes à pourvoir, et composent donc **le Bureau d'ASMA pour 2021:**

* *président* : Lahcen Ghamnoui

* *trésorier* : Jo Muniente

* *secrétaire* : Jacques Lesponne

* *secrétaire-adjointe* : Lulu Muniente

* *membres consultatifs* : Sabah Bouzidi-Lhuissier, Marie-Hélène Mauco, Marie et Louis Mattio.

* * *

L'assemblée générale 2021 d'ASMA a été déclarée close à 16h15.

Le président,

Le secrétaire,